

mais encore que leur étude et leur cours devendra indispensable pour
éclairer une foule de points de philologie comparative, sur le grand
travail qui se commence maintenant de toutes parts sur cette
belle famille de langues.

Je désirerois donc, et c'est le objet de ma lettre, que vous
voulussiez bien m'accorder la permission de vous adresser sous
forme épistolaire, un résumé de la question telle qu'elle
résulte de mes recherches. J'insérerois cette lettre, soit dans
notre Bibliothèque Universelle, soit dans le Journal asiatique
de Paris.

Je prie cette occasion, monsieur, pour me rappeler à votre
bienveillant souvenir, et pour vous exprimer tout l'intérêt
avec lequel j'ai suivi, et je suis encore vos grands et
beaux travaux sur la littérature Sanscrite.

Agreez, monsieur, l'assurance de la haute considération
avec laquelle j'ai l'honneur d'être

otre très dévoué serviteur.

Alphonse Pictet

Genève. 25 Juin. 1835.